

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE

MERCREDI 22 MAI 2019

ORDRE DU JOUR

- I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 28 MARS ET DU MERCREDI 10 AVRIL 2019
- II - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE LA DELEGATION ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
- III - AFFAIRES PORTEES A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 22 MAI 2019 :
 - 1. SUBVENTION 2019 - FCPE COLLEGE LES CLOSEAUX
 - 2. SUBVENTION A LA FONDATION DU PATRIMOINE-SAUVONS NOTRE DAME DE PARIS
 - 3. SUBVENTION A L'ASSOCIATION SIMON DE CYRENE POUR LA CONSOLIDATION DE LA CHAPELLE
 - 4. DEDOMMAGEMENT DE MME MARIE-CLAUDE GUILLAUME EPOUSE BOJANOWITSCH
 - 5. SYNDICAT MIXTE DE LA CITE DE LA GASTRONOMIE PARIS-RUNGIS - COMITE SYNDICAL - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE RUNGIS
 - 6. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CONCEPTION, REALISATION ET EXPLOITATION DU RESEAU DE CHALEUR DE LA VILLE DE RUNGIS / DECLARATION SANS SUITE DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
 - 7. CREATION ET EXPLOITATION D'UN RESEAU DE CHAUFFAGE URBAIN / APPROBATION DU PRINCIPE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ET DE SES CARACTERISTIQUES
 - 8. ACCORD-CADRE DE MAINTENANCE, D'OPTIMISATION ET D'EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION URBAIN DE LA VILLE DE RUNGIS
 - 9. MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES
 - 10. MODIFICATION DES EFFECTIFS-CREATION DE POSTES AVANCEMENTS DE GRADES 2019
 - 11. CREATION D'UN POSTE DE PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE HORS CLASSE TNC 2H20 ET D'UN POSTE DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE
 - 12. MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA BOURSE AUX PROJETS
 - 13. PARTENARIAT AVEC LE COLLEGE "LES CLOSEAUX" APPROBATION D'UNE CONVENTION POUR LA CREATION D'UNE CLASSE A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE (CHAM)
- IV - INFORMATIONS DONNEES PAR MONSIEUR LE MAIRE
- V - QUESTIONS ORALES POSEES AU MAIRE

Article L2121-18 du Code général des Collectivités territoriales :

"Les séances des conseils municipaux sont publiques. Le public ne peut pas prendre part aux débats"

